

[Sur les vignobles]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 15

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les milices vaudoises sous le régime bernois.

Le régime bernois, qui succéda à celui la de maison de Savoie, après les guerres de Bourgogne, a ceci de très particulier que, malgré la sujétion, plus ou moins forcée, du Pays-de-Vaud, Leurs Excellences de Berne ne craignirent pas d'armer et d'organiser militairement toute sa population mâle dès l'âge de 17 ans à celui de 60 ans.

Il n'était pas question alors d'écoles militaires, comme de nos jours. Une douzaine d'exercices par an, qui avaient lieu les dimanches de printemps et d'automne, suffisaient à l'instruction de l'infanterie. Quelques jours de réunion à Berne pour l'artillerie, la formaient tant bien que mal. Quant à la cavalerie, elle était fournie par les nobles, propriétaires de fiefs, tenus chacun d'armer et d'équiper un ou plusieurs cavaliers d'*hommage*, comme on disait alors. Ces dragons, à l'habit rouge aux revers noirs, coiffés d'un petit tricorne galonné, ne servaient le plus souvent que d'estafettes.

Malgré une instruction militaire très incomplète, les Vaudois étaient comptés parmi les meilleures troupes de la Suisse; ils firent d'ailleurs leurs preuves dans la grande guerre des paysans vers 1630, et lors de celles de religion, surtout à la bataille de Willmergen, en 1712, dans laquelle se distingua particulièrement notre major Davel.

Les Vaudois, d'ailleurs, malgré le monopole des grades supérieurs dans les régiments capitulés que s'attribuait l'aristocratie bernoise au détriment de ses bénévoles sujets, surent se faire une place et un renom distingué dans les services militaires étrangers. Nous pourrions citer ici les noms de près de quatre-vingts généraux ou officiers supérieurs sortis de notre petit pays, qui répandirent au loin la réputation de bravoure et de capacité militaire que s'étaient acquise nos ancêtres, dont deux ou trois parvinrent, jusque dans l'Indoustan, aux plus hautes dignités militaires.

Nous aurions des particularités curieuses à citer sur notre militaire d'alors; nous y reviendrons plus tard.

ALEX. M.

Décidément la poésie s'en va, l'amour de la belle nature a perdu son prestige. Que sont, aujourd'hui, les rives fraîches et riantes chantées jadis par Voltaire, Rousseau, Byron et Lamartine?... une agglomération confuse de murs blancs, une plantation d'échalas qui offre à l'œil le gracieux aspect d'une herse renversée. — Qu'êtes-vous devenus, mystérieux bosquets de Julie, bouquets d'arbres parsemés sur la pelouse, doux ombrages où se reposait le voyageur fatigué?... Hélas, vous avez eu le sort de tant d'autres choses, chez nous, vous avez disparu sous la main du grand vainqueur, sous la main de Bacchus, dont le domaine s'agrandit chaque jour.

Promeneurs et touristes, reposez-vous maintenant sur le bûte-roue chauffé par le soleil, ou sur le sablonneux talus de la voie ferrée; les gazons ne sont plus de mode.

Après tout, la prose doit avoir son tour. Pourquoi ne pas étendre la vigne jusqu'à la Tour de Gourze, aux Râpes, aux Croisettes et sur les chauds versants de Montpreveyres? Le pampre y croîtrait avec bonheur et les vins de ces régions viendraient, aux vendanges, se bonifier dans la tige, par un doux mélange avec ceux des parchets inférieurs: « Aidons-nous mutuellement, disait l'aveugle au paralytique. »

Qu'attendons-nous? Voyez nos amis d'Aigle; ils ne s'amuse pas à rêver devant un prunier en fleur; ils n'admirent plus le noyer ou le pommier chargés de fruits; non, ces arbres futiles disparaissent partout pour faire place à la plante privilégiée; c'est du moins ce que semble nous dire le *Messager des Alpes*:

« Depuis quelque temps déjà, l'on nous a prié d'attirer l'attention de la population d'Aigle sur la vraie manie qui consiste à convertir en vignes les beaux vergers qui entourent la ville. Pendant que l'on fait des efforts inouïs pour embellir Aigle à l'intérieur, on semble avoir pris à tâche d'enlaidir ses alentours. Bien plus, les arbres des vergers exercent une grande influence climatérique, et les villes ou villages qui en sont entourés jouissent d'une température plus égale que ceux qui en sont dépourvus. Chez nous, déjà, cette différence se fait sentir. La destruction des grands

noyers qui ornaient la ville au couchant donne une forte prise à la bise, et les arbres des vergers qui étaient précédemment abrités derrière ce puissant paravent sèchent ou sont déracinés par l'orage. Si l'on suit encore quelques années ce système, il est à prévoir qu'il deviendra impossible d'élever de jeunes arbres ailleurs que derrière des murs ; on sait ce qui se passe dans la plaine depuis qu'on a fait disparaître tous les chênes.

Bex et Ollon ont aussi des vergers qui donneraient d'excellentes vignes, les plus belles et les meilleures de ces localités, peut-être ; mais voyez comme l'on se garde d'y toucher, et comment, aussitôt qu'un arbre laisse sa place vide, on s'empresse de le remplacer. Aussi quel beau coup d'œil offrent ces deux villages !

Pourquoi ceux qui ont de l'argent et le goût de faire des vignes ne se tournent-ils pas du côté de *Fontannay* et des *Afforêts*, où ils trouveraient, pour un prix insignifiant, des terrains convenables et improductifs. Ce serait rendre un vrai service à la société, car ainsi l'on *créerait la production*. »

Robes en papier-parchemin.

Un fabricant de papiers peints vient d'inventer, en Angleterre, un système économique pour la confection des robes de dames. Il remplace la crinoline par un mince châssis d'osier, recouvert d'une forte toile, sur laquelle on n'a plus qu'à coller, comme sur un paravent, un papier imperméable et très résistant. Ce papier n'est sans doute autre chose que le *papier-parchemin* qui s'obtient en trempant du papier ordinaire dans l'acide sulfurique, et qui a été découvert dernièrement par un chimiste français. Grâce à ce nouveau système, quand une dame voudra changer de robe, elle n'aura plus à s'inquiéter de l'achat de 20 ou 25 mètres de soie ou de velours ; il lui suffira d'acheter quelques rouleaux du nouveau papier et de faire venir le colleur.

Le père, en mariant sa fille, n'aura plus à s'occuper longtemps à l'avance du trousseau. La veille du jour de la cérémonie, il se bornera à demander à sa femme.

« Quel papier ferons-nous coller demain à Sophie ?

— Mais comme tu voudras, répondra la mère. Fais ce qui te paraîtra convenable..... avec une bordure dorée.

L'entretien de la garde-robe ne coûtera pas cher au mari ; il lui suffira de faire tapisser sa femme tous les six mois.

On a fait, il y a trente ans, des faux-cols de chemise et des chapeaux de dames en papier vélin. On fait, à l'heure qu'il est, des robes en papier-parchemin. Le siècle marche.

Débord de la Peud'aise ce sisse mars de l'an de grasse 1865.

A la Raidaction de Mescieu du Conteu vaudois

Trais honauré Mescieu

Je vien de lir aveque une grande essetupéfacssion

sur lé journals de Lausane quillé quessetion de fair un chemin que l'on di à peneuxmastic ousse que lon enphournera lé gen dan un tuio lé zuns apré le zotres épi qu'au bout de ce tuio ou phétu que l'on mettret un gros souphlet qui turterait lé voyageu quant il serai en bre-lanche en lé poussan si rude que l'on ne lé vérait pas passé dite me voir un peu caisse que set quessa pour une peneuxmastic y fot tavoir bien du toupait de vouloir commessa phouré lé gen en tuio épi l'on ma di ossi quessa seret la mém chauze que quand l'on fet dé saussisse avec lé seraingues quant on fé boucheri que lon tourenerai une manbivel épi froute que lon net arrivé épi ossi que lon mettret en tuio lé gros pétrus lé derregnié pou quille né bouche pas le passage dé zotre enphin lon m'en a tan di tan di là desçu que jai bien penne a croire toussa com je disait a mon ami Fazet c'est bien encor de l'essepéculation pour nou fair payé dé centim adiquessionels cet à fair freumir de voir l'argen que l'on dépanse pour allé parsi et parlà de mon tan l'on navet ni dé peneuxmastic ni dé chemin de fer ni dé battauàvapeu on allai phredin phreda à pié et quand lon navet dépensé six cruches ou deus baches pour alé voire les povres amis de Morge c'étais bocou à présent pour se mettre en route y fot dé balliadares dé parapluï dé zalumette asphérique pour alumé son pipot sans conté quellon net insurté dan lé chemin de fer quanton marche dan lé kirnonilles que lé fames porte à présent à propo coment tesse que lon fera pour lé metre dan le tuio ille en fodra un essepécial.

Vous essecuserez, mé chairs Mescieux mai cet ma prophond eindignasson qui ma fai fer cet lettre. Epi je demand quellon éclaircissent la quessetion.

Recevét mes bons Mescieux l'assurance de ma hotte konsidairasson et mé salutasson civillitik.

JAN GRINJEOT.

Ranz des vaches du Jura.

Veni toté à la montagne,
Veni toté d'on coumon,
Senailire lé premire,
Damuzala et pindzon.

Vers lo tzalet quin déligou !
Cé to pré dé sau bosson, hi, hou, hai,
Cé to pré dé sau bosson.

Min de bâton por lé battré,
Rein qu'avoué quoqué raison,
Dè la sò, mé pouré vatzé,
Saivan bin lo bovairon.

Vers lo tzalet quin déligou !
Cé to pré dé sau bosson, hi, hou, hai,
Cé to pré dé sau bosson,

Por lé zaria vignan toté,
Lé senaille ein carillon
Et lé vé et poui lé modzé
Moulan avoué lé modzon.